



**République du Sénégal**  
*Un Peuple – Un But – Une Foi*



**MINISTÈRE DE L'EAU ET DE  
L'ASSAINISSEMENT**

**CELLULE DE PLANIFICATION, DE COORDINATION  
ET DE SUIVI DES PROGRAMMES**

**PUBLICATION DES RAPPORTS D'ANALYSES ENVIRONNEMENTALES INITIALES (AEI) DU SOUS-  
PROJET DE REALISATION DE CINQ (5) UNITES DE POTABILISATION ET DE TRAITEMENT (UPT)  
D'EAU DANS LES REGIONS DE KEDOUGOU, MATAM ET TAMBACOUNDA**

## **A. Généralités**

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique du secteur de l'eau et de l'assainissement, le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD), a initié le Projet Innovant d'accès aux Services Sécurisés d'Eau et d'Assainissement pour une Résilience Durable dans les zones défavorisées (PASEA - RD) d'un montant de **30 236 417 000 FCFA** pour une durée de 4 ans. Le projet sera exécuté sur l'ensemble du territoire national.

## **B. Description sommaire du Projet**

- **Objectifs du projet**

L'Objectif global est d'améliorer la qualité de vie des populations des zones péri-urbaines et rurales défavorisées du Sénégal à travers leur accès durable aux services sécurisés d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène pour une résilience durable aux maladies transmissibles et le changement climatique, conformément aux orientations du 9<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau (Forum des réponses).

Les objectifs spécifiques du projet consistent à réduire la disparité dans l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène dans les zones rurales et semi-urbaines à travers :

- Le renforcement de la réalisation d'infrastructures et équipements d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement (AEPA) et leur gestion dans le cadre de la politique de délégation de service public au secteur privé, dans l'esprit du 9<sup>ème</sup>FME ;
- La promotion de l'hygiène pour une résilience durable aux maladies transmissibles dont la COVID-19 et des activités agropastorales ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles et de celles des parties prenantes sectorielles à travers entre autres, la mise en œuvre du Plan d'Actions de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) dans les régions ciblées ;
- Le soutien à l'organisation du 9<sup>ème</sup> FME pour une participation inclusive des acteurs des zones ciblées à l'évènement.

- **Composantes du projet et Résultats attendus**

Les différentes composantes du projet sont les suivantes :

- **Composante A** : Services sécurisés d'eau et d'assainissement
- **Composante B** : Résilience sanitaire, nutritionnelle et économique
- **Composante C** : Renforcement capacités de résilience des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène
- **Composante D** : Coordination et Gestion du projet.

Les résultats attendus du projet sont présentés ci-dessous :

- Des services sécurisés et durables d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement à travers de nouvelles infrastructures dont l'exploitation est assurée dans le cadre de la politique de délégation de service public au secteur privé sont mis en place dans les régions de Matam, Tambacounda et Kédougou ;
- Un programme de prévention des maladies transmissibles dont la COVID-19 à travers la promotion de l'hygiène personnelle, de l'habitat et des denrées alimentaires dans les ménages, les écoles, marchés, autres lieux publics (culte, sport, etc.) est élaboré et mise en œuvre ;
- Des activités socioéconomiques à travers l'aménagement de périmètre agricoles et pastoraux, le maraîchage avec la réutilisation des produits de traitement des boues de vidange (compost, eaux traitées) et l'élevage (abreuvoirs) pour améliorer les rendements et la nutrition sont soutenues
- La résilience au changement climatique, la gouvernance en soutenant la mise en œuvre du programme GIRE et des réformes sectorielles, la préparation de projet d'investissement sont améliorées
- L'organisation du Forum Mondial de l'eau à travers ses volets communication, aménagement de stands, prise en charge de catégories d'acteurs désavantagés ou disposant de moyens limités, notamment les jeunes, les femmes, les ruraux, des ONG, les artistes, les élèves et leaders communautaires des zones du projet est accompagnée.

### **C. Respect des dispositions et procédures de sauvegardes environnementales et sociales**

Conformément aux politiques opérationnelles de sauvegarde environnementale et sociale de la BAD et à la législation environnementale nationale, les documents mandataires de gestion environnementale suivants ont été préparés : (i) un cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) et (ii) un cadre de politique de réinstallation des populations (CPRP) du projet. En application du CGES, des analyses environnementales initiales ont été réalisées pour le sous – projet de cinq (05) Unités de Potabilisation et de Traitement (UPT) d'Eau dans les régions de Kédougou (*Samécouta et Soukouta*), de Matam (*Dembacané et Gourel Dara*) et de Tambacounda (*Aroundou*). Les objectifs spécifiques de ces études sont respectivement :

- Evaluer les risques/impacts environnementaux et sociaux potentiels du projet ;
- Adopter des mesures, activités et mécanismes à mettre en œuvre pour éviter ou minimiser les risques et impacts négatifs.

## D. Disponibilité et accessibilité des documents approuvés par le Gouvernement

Les rapports finaux sont disponibles et peuvent être consultés par toute partie intéressée, aux adresses suivantes :

- Cellule de Planification, de Coordination et de Suivi des Programmes : Sicap amitié II, allées Seydou Nourou Tall, angle rue B Villa n° 4023 – RC & 1<sup>er</sup> Etage, Dakar
- Office des Forages Ruraux, 63 Immeuble Aïda, rond-point VDN x Ouest-Foire, Dakar, site web : [www.ofor.sn](http://www.ofor.sn)
- Siège de l'autorité compétente en charge des évaluations environnementales : 105, rue Carnot, Dakar
- Commune de Aouré : Mairie pour la consultation du rapport d'AEI de l'UPT de Gourel Dara
- Commune d'Aroundou : Mairie pour la consultation du rapport d'AEI de l'UPT d'Aroundou
- Commune de Bandafassi : Mairie pour la consultation du rapport d'AEI de l'UPT de Samécouta
- Commune de Dembacané : Mairie pour la consultation du rapport d'AEI de l'UPT de Dembacané ;
- Commune de Nénéfecha : Mairie pour la consultation du rapport d'AEI de l'UPT de Soukouta
- Les rapports peuvent aussi être consultés dans Préfectures de tutelle (Bakel, Kanel, et Kédougou) et au niveau des sièges des Divisions Régionales de l'Environnement et des Etablissements Classés de Kédougou, Matam et Tambacounda

Signé [Ministre de l'Eau et de l'Assainissement]



Dakar, le 02 octobre 2021